

Une Directrice ou un Directeur pour la Maison de Repos «Les Aubépinés», Membre du Comité de Direction (H/F/X)



1. QUI SOMMES-NOUS ?

Située au cœur de la Province du Hainaut à 30 minutes de Bruxelles, Mons et Charleroi, la Ville de La Louvière, en ce compris le CPAS de son ressort, est le premier employeur public de la région du Centre avec un personnel de ± 1500 agents. Les missions, projets et activités de la Ville initiés et portés par le pouvoir politique local sont très larges et diversifiés : citoyenneté, économie, écologie, enseignement, éducation, digitalisation, assistance sociale, médical, événementiel, aménagement du territoire, culture, tourisme, etc.

Dans le cadre du Plan Stratégique Transversal 2018-2024 (PST) de la Ville de La Louvière, un des objectifs stratégiques est pour nous : « Être une ville soucieuse du bien-être de ses travailleurs, empreinte de modernité, et qui fait de la bonne gouvernance et de la gestion performante, une priorité. »

Dans ce contexte de changement et d'innovation, nous sommes à la recherche d'une nouvelle ou d'un nouveau Directeur enthousiaste, motivée ou motivé et capable de relever de nombreux défis, pour notre Maison de repos « Les Aubépinés ». Notre établissement est situé à Houdeng-Goegnies et propose de l'hébergement pour personnes âgées valides et non valides avec 84 lits en hébergement et 10 lits court- séjour

2. RESPONSABILITES

La Directrice ou le Directeur de l'établissement rapporte directement au Directeur Général du CPAS. Elle ou il assure l'articulation entre les différentes cellules dont elle ou il a la charge (soins, sociale, animation, administrative, cuisine technique et nettoyage) et sera amenée ou amené à : - Conseiller et assister les instances décisionnelles dans les décisions relatives à son domaine d'activité. - Proposer et mettre en oeuvre les orientations stratégiques dans son domaine d'activité - Mobiliser les moyens et ressources nécessaires et veiller à ce que son approche ait un impact sur l'organisation et son processus d'évolution. - Elle ou il est la seule personne disposant d'une compétence générale et de la responsabilité du bon fonctionnement de la résidence, en se conformant à toutes les réglementations en vigueur. La Directrice ou le Directeur tendra tous ses efforts pour que les résidents trouvent une atmosphère aussi conviviale et chaleureuse que possible, qu'ils se sentent entourés d'affection et vivent dans un milieu propre, sain et joyeux.

3. DIPLOME ET COMPETENCES

Vous êtes titulaire d'un **diplôme de l'enseignement universitaire de plein exercice OU d'un baccalauréat (graduat)**.

Vous êtes titulaire de l'**attestation assurant le minimum de connaissances utiles relatives à la gestion d'un établissement pour aîné**, conformément au Code réglementaire wallon de l'Action Sociale et de la santé, entré en vigueur le 1er septembre 2013, en application du code wallon de l'Action Sociale et de la santé (partie décrétable) ainsi que toutes les modifications apportées ultérieurement.

Compétences techniques

- Coordonner et organiser le fonctionnement de la maison de repos
- Gérer le personnel (administratif et soignant)
- Gérer et assurer le suivi des dossiers administratifs (AVIQ, ...)
- Gérer les aspects financiers et matériels
- ...

Compétences managériales

- Être dynamique, efficace et autonome dans l'organisation de son travail
- Savoir déléguer et rendre ses équipes responsables et autonomes
- Adopter une attitude et une posture de Manager - Leader
- Intelligence émotionnelle : maîtrise de soi et de ses émotions, empathie et compétences sociales
- Être proactive ou proactif et anticiper les risques
- Être une excellente communicatrice ou un excellent communicateur en français, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Orientée ou orienté résultats et solutions

- Faculté à se remettre en question
- Inspiratrice ou inspirateur et moteur du changement pour le lieu de vie.

4 NOTRE OFFRE

Nous vous offrons un contrat à durée indéterminée, à temps plein (38 heures/semaine) ainsi que :

- Une fonction passionnante à responsabilités avec de nombreux projets à mener et challenges à relever.
- Un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.
- Une rémunération mensuelle minimum brute indexée de 3416,70 €, basée sur l'échelle barémique RGB A2 (ou B1 ainsi qu'une allocation pour fonctions supérieures A2), augmentée d'un supplément de 11% pour prestations extraordinaires.
- La prise en compte de l'entièreté de votre ancienneté de service (publique et privée) dans une fonction en rapport direct avec la fonction de la Directrice ou du Directeur de Maison de repos.
- Des chèques repas.
- Un horaire flexible avec un minimum 30 jours de congés par an.
- Des possibilités de formation et d'évolution de carrière.
- Un environnement de travail agréable et facilement accessible avec parking.

5. LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

L'examen de recrutement comportera :

1. Une épreuve écrite (350 points) - Résumé et commentaires critiques d'une conférence portant sur un sujet d'ordre général ou professionnel. - Connaissances de base de la législation sociale et des marchés publics. - Connaissances de la réglementation INAMI, ainsi que de la Région Wallonne relatif à l'hébergement et l'accueil des personnes âgées. - Questions relatives à la gestion journalière, l'organisation fonctionnelle et la coordination des établissements pour aînés.

2. Une épreuve orale (350 points). Entretien et discussion ouverte, destinés principalement à apprécier la maturité des candidats, leur présentation, la manière dont ils-elles exposent leurs idées personnelles ainsi que leurs compétences managériales. L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclaré.e.s lauréat.e-s de l'examen, les candidat.e-s doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour les deux épreuves.

6. CONDITIONS D'ACCES

Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail (emploi@lalouviere.be) ou par téléphone (064/77.39.01) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées. - Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer. - Un extrait du casier judiciaire conformément aux dispositions arrêtées par le code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé (modèle 1) vous sera réclamé au cours de la procédure de recrutement.

7. COMMENT POSTULER

Faites-nous parvenir, avant le 15.08.2022 votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae, de la copie de votre diplôme, attestation relative à la gestion d'un établissement pour aîné, d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) et des attestations justifiant l'expérience requise et ce, par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : **Candidature pour le poste de Directrice ou de Directeur d'établissement «Les Aubépines»**.

8. CONTACT

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur MORISOT Denis, Directeur Général du CPAS par téléphone au 064/88.51.63 ou par mail à dg@lalouviere-cpas.be.

